

## Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Général

Date : 20 juin 2014 Référence : OB

Dossier suivi par : O. BLEUNVEN

Objet: BTSA thème cultuel

**Madame Mireille RIOU CANALS** 

Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche 1 ter, avenue de Lowendal

75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Pour chaque promotion de BTSA, est arrêté un thème qui doit permettre de conduire avec les étudiants une réflexion autour de faits culturels et socio-économiques actuels. Ce même thème est commun au M21 et au M22 et sert de support à l'épreuve E1.

Nous rappelons régulièrement aux services de la DGER, ainsi qu'aux inspecteurs pédagogiques, que les enseignants en BTSA doivent eux-mêmes organiser leurs progressions pédagogiques, monter leurs exercices et différents travaux en direction des étudiants pour les préparer à traiter ce thème à l'examen.

Nous constatons une fois de plus que la note de service fixant le thème à la session 2016 n'est toujours pas publiée à 15 jours des vacances scolaires. Ce retard met en difficulté les équipes pédagogiques : comment imaginer qu'elles débutent leur enseignement à la rentrée sans avoir précisément construit leurs progressions car elles n'auront pu prendre connaissance ni du thème, ni des bibliographie, filmographie, .... proposées ?

En effet contrairement à leurs collègues de l'Éducation Nationale, les professeurs de l'enseignement agricole n'ont pas la possibilité d'être soutenus, aidés par des publications des éditeurs scolaires.

Sans compter qu'il va falloir parfois attendre dans les établissements le Conseil d'administration de novembre pour pouvoir faire les achats nécessaires au CDI.

Nous vous demandons, Madame la Directrice Générale, de faire parvenir le plus rapidement possible cette note de service aux établissements en leur demandant de la faire parvenir par courriel et courrier aux enseignants chargés des M21 et M22. De plus afin de ne pas mettre une fois de plus les professeurs et les étudiants en difficultés, de rendre à nouveau le thème non obligatoire – comme c'était le cas auparavant.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en notre intérêt soucieux pour l'enseignement agricole public.

Olivier BLEUNVEN
SNETAP FSU – Secteur Pédagogie Vie scolaire

Copies à : Monsieur Le Doyen de l'Inspection de l'Enseignement Agricole

